

**Progrès
substantiels**

Il n'en demeure pas moins que, malgré les retards et les difficultés que je viens de mentionner, nous avons fait des progrès substantiels. En effet, les travaux de construction ont déjà commencé en ce qui concerne le tronçon sud, qui représente environ le tiers de tout le pipe-line; ce tronçon acheminera, par jour, environ un milliard de pieds cubes de gaz canadien excédentaire vers les marchés américains du Midwest et de l'Ouest.

Au Canada, la construction de l'embranchement ouest est en fait terminée. La construction des tronçons de raccordement va bon chemin aux États-Unis, malgré certains retards occasionnés, m'a-t-on dit, par l'arrivée hâtive du printemps et les mers de boue que le dégel a causées. Au cours des semaines à venir, la construction de la première étape de l'embranchement est, d'une longueur de 1 200 milles, doit débiter dans les deux pays, pour se terminer à l'automne de 1982.

**Engagements
des parties
intéressées**

Comme beaucoup d'entre vous le savent, la décision du gouvernement canadien, en juillet dernier, d'autoriser la construction préliminaire de ce tronçon du gazoduc de la route de l'Alaska a soulevé une controverse dans notre pays. Étant donné que l'intérêt fondamental du Canada réside dans la construction de tout le réseau, depuis la baie Prudhoe jusqu'aux 48 États américains du Sud, conformément à l'accord bilatéral intervenu entre les deux gouvernements en septembre 1977, certains prétendaient qu'on ne devrait permettre aucuns travaux au Canada avant d'avoir reçu des garanties non équivoques que tout le projet serait mené à bien dans les plus brefs délais.

De fait, le gouvernement canadien lui-même voulait être persuadé que la construction de la totalité du réseau procéderait promptement, et la question fondamentale était donc de savoir quelles assurances de la part des États-Unis pourraient être considérées comme raisonnables dans les circonstances.

Dans son analyse, le gouvernement du Canada a tenu compte de quatre facteurs. Le premier était l'entente intervenue le mois précédent entre les promoteurs du pipe-line de l'Alaska et les producteurs de la baie Prudhoe, par laquelle ils s'engageaient à partager les dépenses de \$500 millions ou plus qu'exigerait l'établissement des plans et devis du pipe-line et de l'usine de traitement du gaz en Alaska, et à élaborer de concert un plan pratique de financement des travaux de construction dans cet État.

Le deuxième facteur était la résolution conjointe approuvée à l'unanimité par le Sénat et la Chambre des représentants à la fin de juin et au début de juillet. L'article clé de cette résolution stipulait que "le Congrès est d'avis que le réseau (de transport du gaz naturel de l'Alaska) demeure une composante essentielle pour assurer l'avenir énergétique de la nation et, à ce titre, sa construction et son parachèvement d'ici la fin de 1985 bénéficient de l'appui total du Congrès".

Le troisième facteur était une lettre envoyée le 17 juillet par le Président Carter au Premier ministre Trudeau. On y lisait, et je cite, "Je suis en mesure d'affirmer que le gouvernement des États-Unis est maintenant convaincu que tout le réseau (de transport du gaz naturel de l'Alaska) sera terminé." Le Président poursuivait en disant: "Les besoins des États-Unis en matière d'énergie, et leur dépendance inacceptable vis-à-vis des importations de pétrole exigent que le projet soit complété